

Projet Triage – outils d'évaluation et de conseil pour la promotion des compétences de base

Synthèse à l'attention de la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Le projet TRIAGE

Les compétences de base se comprennent comme des connaissances et aptitudes fondamentales relevant des domaines de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale, des mathématiques élémentaires de même que de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces compétences sont indispensables aux adultes pour gérer leur quotidien, évoluer dans le monde du travail et continuer de se former. Le projet TRIAGE a été lancé par la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) afin de simplifier et d'harmoniser la pratique de l'évaluation dans le domaine des compétences de base. Le projet entend mettre à la disposition des personnes appelées à conseiller des adultes des outils et méthodes d'évaluation professionnels et pratiques, pour ainsi leur permettre de mieux déterminer le niveau de compétence de leur clientèle et de définir sur cette base des parcours de formation individuels. Pour y parvenir, il importe, dans la première phase du projet, de déterminer tout d'abord quelles sont toutes les personnes qui sont amenées à fournir des conseils en vue de promouvoir les compétences de base, puis quels sont les outils déjà disponibles pour ces évaluations et, enfin, quels sont les besoins de soutien constatés par ces personnes.

La présente synthèse expose les principaux résultats obtenus durant cette première phase de projet par le centre de compétences *Interface Politikstudien*. Sur mandat de la CIFC, ce dernier a procédé à des recherches documentaires à un niveau international, mené des entretiens avec des acteurs importants et des personnes directement concernées, et réalisé une enquête en ligne auprès de personnes fonctionnant comme conseillères dans différents contextes relevant de la formation continue, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC), de l'insertion professionnelle, de l'intégration et de l'aide sociale.

Évaluation des compétences de base dans la formation continue, en quelques chiffres (n = 65):

- *Tâche explicite consistant à évaluer les compétences de base*: 33 %
- *Évaluation des compétences de base à intervalles réguliers*: 38 %
- *Outils d'évaluation les plus employés*: tests de niveau (44 %) et documentations spécifiques / manuels (40 %)
- *Outil le plus courant*: test fide
- *Caractéristique la plus importante*: adapté au groupe cible
- *Besoin d'outils d'évaluation adéquats*: 37 %
- *Besoins constatés*: évaluation des compétences en expression orale, mathématiques élémentaires, dans le domaine des TIC et celui des compétences personnelles et sociales
- *Besoin d'une vue d'ensemble des outils*: 66 %
- *Besoin d'une vue d'ensemble des prestations*: 53 %
- *Échanges avec d'autres acteurs souhaités*: 43 %

Évaluation des compétences de base dans le domaine de l'intégration, en quelques chiffres

(n = 41)

- Tâche explicite consistant à évaluer les compétences de base: 33 %
- Évaluation des compétences de base à intervalles réguliers: 36 %
- Outils d'évaluation les plus employés: tests de niveau: 50 %
- Outil le plus courant: test fide
- Caractéristiques les plus importantes: adapté au groupe cible et facile à utiliser
- Besoin d'outils d'évaluation adéquats: 45 %
- Besoins constatés: évaluation des compétences en expression orale, mais aussi de l'aptitude générale à apprendre, des compétences personnelles, de la lecture et de l'écriture ainsi que dans le domaine des TIC
- Besoin d'une vue d'ensemble des outils: 52 %
- Besoin d'une vue d'ensemble des prestations: 71 %
- Échanges avec d'autres acteurs souhaités: 23 %

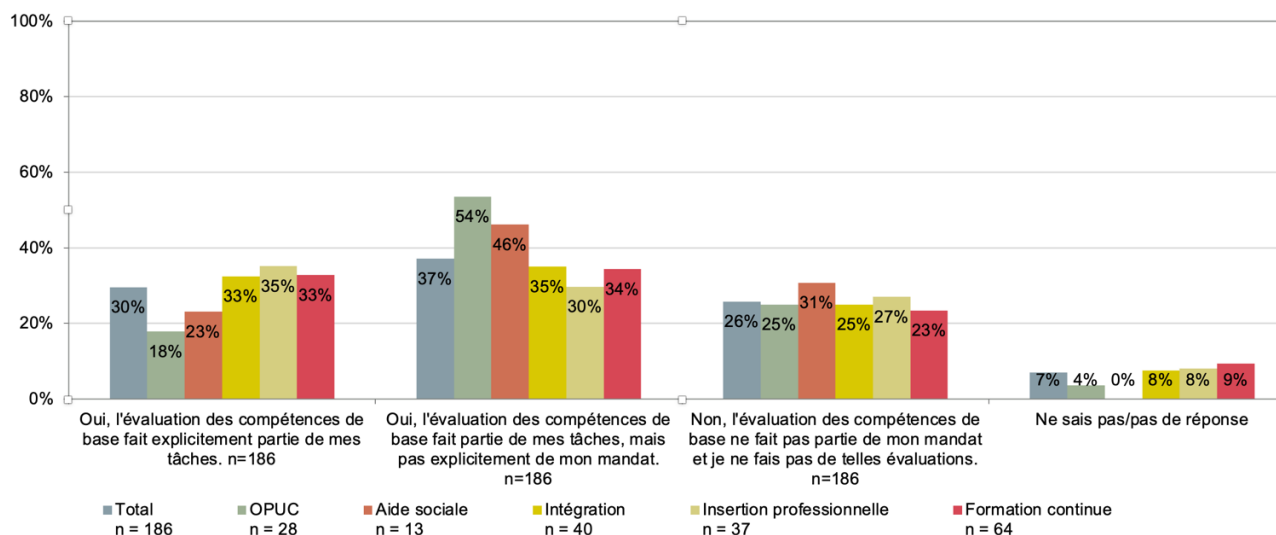
Hétérogénéité du paysage en matière d'évaluation des compétences de base

L'étude menée a révélé une grande hétérogénéité en ce qui concerne les acteurs participant à la promotion des compétences de base. Les tâches qu'ils remplissent dans les différents contextes varient considérablement, et les outils d'évaluation dont ils ont besoin sont donc tout aussi différents. Il semble cependant judicieux de mettre à profit les synergies existantes, et l'on observe une certaine convergence des différents contextes étudiés.

Le nombre de personnes ayant participé à l'enquête en ligne s'élève à un total de 189. La majorité des personnes interrogées (55 %) provient de Suisse alémanique et travaille dans le domaine de la formation continue (34 %). Près de 20 pour cent des personnes ayant participé à l'enquête travaillent dans le contexte de l'intégration ou de l'insertion professionnelle. Quant à celles qui sont actives dans l'OPUC (15 %) et les services sociaux (7 %), elles ont été un peu moins nombreuses à participer.

L'enquête réalisée en ligne a montré que l'évaluation des compétences de base ne fait partie des tâches explicites que pour un tiers des personnes environ (30 %) (cf. graphique «Tâche explicite consistant à prodiguer des conseils et à évaluer les compétences de base, selon le domaine»). C'est surtout dans les domaines de l'intégration, de l'insertion professionnelle et de la formation continue que l'évaluation des compétences de base semble avoir le meilleur ancrage, du point de vue formel également. Dans le contexte de l'OPUC, l'évaluation des compétences de base est certes une tâche qui revient plus fréquemment que dans les autres domaines, mais elle n'y figure généralement pas parmi les tâches explicitement formulées.

Tâche explicite consistant à prodiguer des conseils et à évaluer les compétences de base, selon le domaine

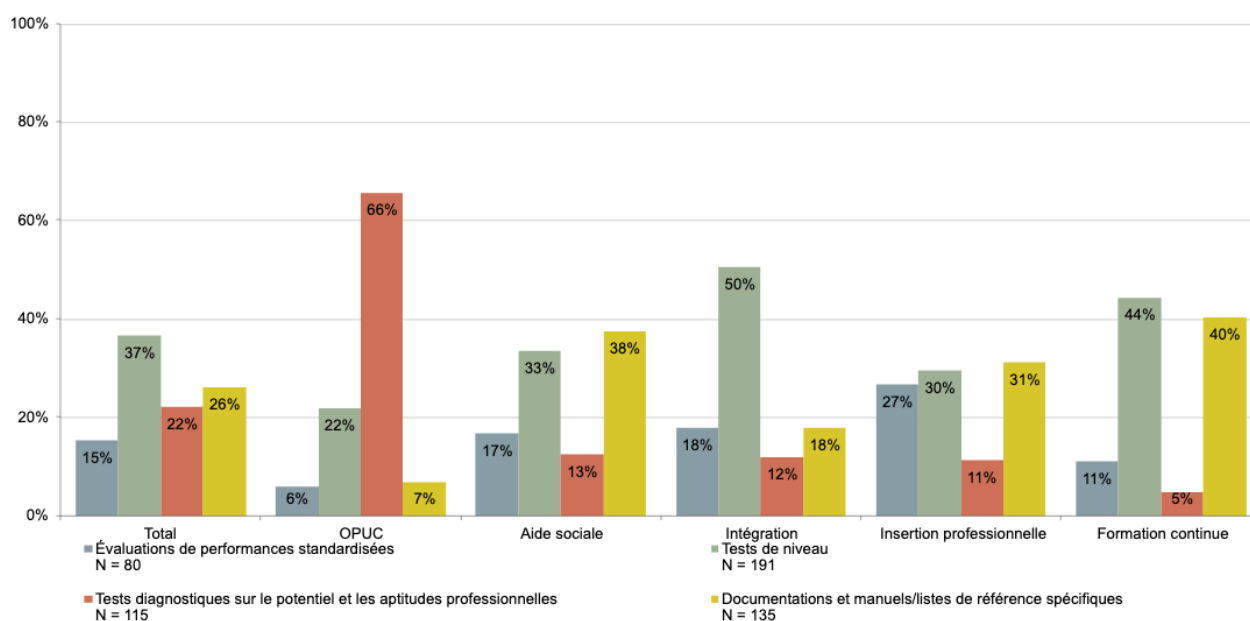


Source: enquête en ligne menée auprès des principaux acteurs amenés à évaluer les compétences de base de personnes adultes; N = 186.

Diversité des outils utilisés pour évaluer les compétences de base

L'étude révèle qu'il existe une multitude d'outils servant à évaluer les compétences de base. Les outils les plus courants sont les tests de niveau (37 %); les moins utilisés sont les évaluations de performances standardisées (15 %). Il convient toutefois de noter que l'utilisation de ces outils varie passablement en fonction du contexte. Dans l'OPUC, on a surtout recours à des tests diagnostiques visant à évaluer le potentiel et les aptitudes professionnelles. Dans tous les autres contextes, il s'agit essentiellement de tests de niveau ou de documentations spécifiques.

Importance de différents outils d'évaluation pour les contextes considérés



Source: enquête en ligne menée auprès des principaux acteurs amenés à évaluer les compétences de base de personnes adultes; N = 521 (nombre d'outils utilisés).

Évaluation des compétences de base dans le domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC), en quelques chiffres (n = 28)

- Tâche explicite consistant à évaluer les compétences de base: 18 %
- Évaluation des compétences de base à intervalles réguliers: 22 %
- Outils d'évaluation les plus employés: outils diagnostiques permettant d'évaluer le potentiel et les aptitudes professionnelles (66 %)
- Outil le plus courant: plateforme de test en ligne du CSFO
- Caractéristique la plus importante: valeur diagnostique élevée
- Besoin d'outils d'évaluation adéquats: 68 %
- Besoins constatés: évaluation des compétences dans le domaine des TIC, de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture, des mathématiques élémentaires et des compétences professionnelles
- Besoin d'une vue d'ensemble des outils: 100 %
- Échanges avec d'autres acteurs souhaités: 32 %

Évaluations surtout en «lecture et écriture» mais aussi en «expression orale»

Les outils permettant d'évaluer les compétences de base sont le plus souvent utilisés dans le domaine «lecture et écriture», et ce principalement en rapport avec l'intégration linguistique. Puis viennent les outils portant sur l'évaluation des capacités en expression orale. En troisième position se trouvent les consultations sur le parcours scolaire et professionnel. L'outil le moins utilisé est celui qui consiste à évaluer les compétences personnelles et sociales. La plupart des outils d'évaluation utilisés se basent sur une situation de test standardisée, mais on observe un recours presque aussi fréquent aux entretiens oraux, menés sur la base ou non d'un manuel ou d'une liste de référence spécifique à l'évaluation des compétences de base. Les autotests, d'une longueur limitée, sont aussi relativement fréquents. Il existe encore d'autres méthodes, mais qui ne sont que peu employées.

(n = 13)

- Tâche explicite consistant à évaluer les compétences de base: 23 %
- Évaluation des compétences de base à intervalles réguliers: 11 %
- Outils d'évaluation les plus employés: documentations spécifiques / manuels (38 %) et tests de niveau (33 %)
- Outil le plus courant: liste de contrôle de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Caractéristique la plus importante: adapté au groupe cible
- Besoin d'outils d'évaluation adéquats: 33 %
- Besoins constatés: évaluation des compétences en expression orale
- Besoin d'une vue d'ensemble des outils: 33 %
- Besoin d'une vue d'ensemble des prestations: 53 %
- Échanges avec d'autres acteurs souhaités: aucune réponse allant dans ce sens

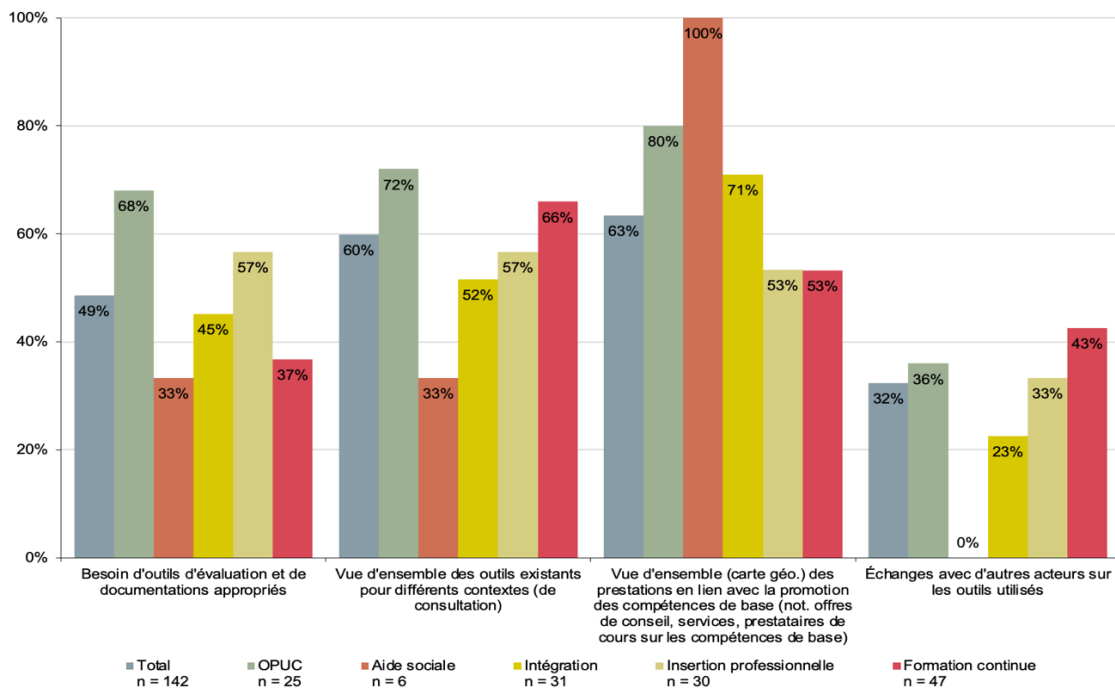
Importance de l'adéquation des outils aux groupes cibles et au contexte

Selon l'étude réalisée, il est primordial que les outils soient spécialement adaptés aux groupes cibles et au contexte dans lequel ils sont appliqués, et qu'ils correspondent à la mission des conseillères et conseillers. En d'autres termes, l'adéquation de l'outil dépend autant de la personne qui demande conseil, de ses objectifs et de sa motivation que du domaine et du contexte dans lesquels se déroule la consultation. Dans la plupart des domaines, il est important que le maniement des outils soit aisé, qu'ils ne soient pas trop théoriques et qu'ils ne comportent pas trop de texte. Pour les conseillères et conseillers OPUC, il est en revanche plus important que l'outil présente une valeur diagnostique élevée. De plus, il est essentiel que les outils soient accessibles, donc qu'ils ne soient pas payants.

Besoins formulés en lien avec les outils d'évaluation et l'orientation dans tous les domaines

Près de la moitié des conseillères et conseillers interrogés répondent avoir besoin d'outils d'évaluation appropriés, et environ 60 pour cent souhaitent une vue d'ensemble des prestations et des outils existants en rapport avec la promotion des compétences de base. Environ un tiers de toutes les personnes interrogées souhaitent également des échanges plus importants avec d'autres acteurs sur le sujet. La nécessité de disposer d'instruments appropriés est particulièrement marquée dans le domaine de l'OPUC et de l'insertion professionnelle. Quant aux personnes concernées, leur préférence va nettement aux autotests pouvant être effectués en ligne.

Besoin d'offres de soutien supplémentaires



Source: enquête en ligne menée auprès des principaux acteurs amenés à évaluer les compétences de base de personnes adultes; N = 142 (nombre de personnes ayant répondu à tous les items).

Importance de proposer des cours spécifiques aux groupes cibles et accessibles à tous

Il ressort des entretiens avec les personnes concernées qu'elles souhaiteraient une extension de l'offre de cours adaptés à leurs besoins. Elles trouvent important que les cours pour les personnes parlant déjà la langue locale soient différenciés de ceux pour les allophones, et organisés si possible sur place, même en cas de faible participation. Elles estiment aussi que, dans le monde professionnel, les employeurs et les associations devraient faire connaître aux employés les offres de cours et les services compétents.

Conclusion

L'étude réalisée sur les outils d'évaluation et de conseil disponibles pour la promotion des compétences de base montre que les évaluations se déroulent essentiellement dans le domaine d'encouragement relatif aux compétences linguistiques, et c'est là aussi que l'on trouve le plus d'outils. Par ailleurs, on notera que l'évaluation des compétences de base n'est généralement pas perçue comme faisant partie des tâches explicites, et ce dans tous les contextes. On constate également, surtout dans les domaines de l'OPUC et de l'aide sociale, que la promotion des compétences de base ne bénéficie pas encore d'un ancrage bien développé sur le plan structurel. L'étude menée relève également la nécessité de disposer d'une vue d'ensemble des outils adéquats, de même que d'instruments supplémentaires qui soient spécialement conçus pour les groupes cibles, notamment sous la forme d'autotests permettant d'évaluer les compétences de base dans tous les domaines d'encouragement. Ces constatations ont conduit à l'élaboration de recommandations, qui sont exposées ci-après.

Six recommandations pour la suite du projet TRIAGE

Dans le cadre de l'étude, six recommandations au total sont formulées, sur la base des résultats, pour la phase 2 du projet:

– *Recommandation 1: dresser une vue d'ensemble des outils déjà disponibles pour l'évaluation des compétences de base*

Il est conseillé d'articuler la vue d'ensemble en fonction des types d'outils et des fonctions qu'ils remplissent. Elle doit permettre de voir, pour un groupe cible donné, quels sont les outils appropriés pour quel domaine, dans quel contexte et pour l'évaluation de quelles compétences de base.

Recommandation 2: élaborer de nouveaux outils dans les domaines de la lecture et de l'écriture, des TIC et des mathématiques élémentaires

Il s'agit de développer de nouveaux outils ou d'adapter ceux qui existent déjà. À cet effet, il est nécessaire dans un premier temps de réaliser une étude qualitative approfondie, en complément à la présente étude quantitative, afin d'obtenir, en échangeant avec des professionnels du terrain, des éléments permettant d'évaluer l'adéquation des outils déjà existants.

Recommandation 3: élargir l'offre d'autotests permettant d'évaluer les compétences de base

Il est recommandé de développer encore davantage les autotests, qui peuvent constituer une bonne méthode d'évaluation des compétences de base dans tous les domaines d'encouragement.

Recommandation 4: dresser une vue d'ensemble des prestations et des offres de conseil disponibles pour l'encouragement des compétences de base

Il est recommandé d'établir une vue d'ensemble des prestations et des offres de conseil qui existent déjà, tant au niveau fédéral que sur le plan cantonal, à l'intention des

Évaluation des compétences de base dans le domaine de l'insertion professionnelle, en quelques chiffres (n = 38)

- Tâche explicite consistant à évaluer les compétences de base: 35 %
- Évaluation des compétences de base à intervalles réguliers: 58 %
- Outils d'évaluation les plus employés: documentations spécifiques / manuels (31 %) et tests de niveau (30 %), évaluations de performances standardisées (27%)
- Outil le plus courant: analyse d'aptitude Multicheck
- Caractéristique la plus importante: adapté au groupe cible
- Besoin d'outils d'évaluation adéquats: 57 %
- Besoins constatés: évaluation des compétences en expression orale, des ressources à disposition et des facteurs de pression, évaluation de l'aptitude générale à apprendre, de même que de l'utilisation des TIC et des compétences personnelles
- Besoin d'une vue d'ensemble des outils: 57 %
- Besoin d'une vue d'ensemble des prestations: 53 %
- Échanges avec d'autres acteurs souhaités: 33 %

différents acteurs. Cette vue d'ensemble devrait montrer quels sont les acteurs qui contribuent à la promotion des compétences de base, et par le biais de quelles offres.

- *Recommandation 5: définir un ancrage explicite pour l'évaluation des compétences de base (en particulier dans les domaines de l'OPUC et de l'aide sociale)*

Vu les différences importantes constatées, dans le domaine de l'OPUC en particulier, entre les bases conceptuelles (situation théorique) et la mise en œuvre effective (situation réelle) de l'évaluation des compétences de base, il est recommandé d'œuvrer pour que cette évaluation puisse, dans ce domaine, reposer sur un bon ancrage, structurel notamment.

- *Recommandation 6: créer des espaces d'échange ouverts aux différents domaines*

Il est recommandé de créer, aux niveaux cantonal et national, des espaces d'échange intersectoriels dans lesquels les personnes qui s'occupent, dans différents contextes, de la promotion des compétences de base, puissent faire part de leurs expériences et échanger des informations sur les outils qu'elles trouvent appropriés pour l'évaluation des compétences de base.

Suggestion de citation

Feller, Ruth; Lussi, Isabella; Büchel, Karin; Fritzsche, Deborah; Stehlin, Carole; Imbach, Lars (2022): *Projekt Triage – Instrumente zur Abklärung und Beratung im Bereich Grundkompetenzförderung*. Rapport de synthèse à l'attention de la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Interface Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne.